



Compte-rendu du Conseil d'Établissement du jeudi 11 février 2021 en présentiel et via TEAMS

Réuni en séance ordinaire sur convocation du Chef d'Établissement, Président du Conseil, le Conseil d'Établissement du lycée Vincent van Gogh commence ses travaux à 17 h.

Le quorum étant atteint (18 sur 19 votants), le Conseil peut délibérer valablement.

Présents : feuille d'émargement

Excusés :

M. Desclaux

Ordre du jour

- 1 Validation du procès-verbal du Conseil d'établissement du 16 novembre 2020
- 2 Calendrier scolaire 2021 2022
- 3 Informations examens
- 4 Politique linguistique
- 5 Politique numérique
- 6 Information Amsterdam
- 7 Information situation sanitaire
- 8 Questions diverses

Nomination des 2 secrétaires de séance :

- 1 représentant direction : Mme Carole LUX
- 1 représentant enseignant: Mme Mathilde OBOUSSIER

1. Validation du PV du Conseil d'établissement en séance ordinaire du 16 novembre 2020

Le PV du conseil d'établissement est validé à l'unanimité.

18 votants pour, 0 contre, 0 abstention



2. Calendrier scolaire 2021 2022 Présentation en annexe 2

Le 21 septembre est férié (Prinsjesdag).

A Noël les Néerlandais seront en vacances à partir du 24 décembre au soir. Il ne nous a pas paru pertinent de nous aligner.

18 votants pour, 0 contre, 0 abstention

3. Information examens

Dans le cadre de la ZENOS, nous sommes en contact par Visio mensuellement avec la DEC de Lille et le service pédagogique de l'AEFE, afin d'informer sur les situations pays par pays. La désynchronisation des fermetures par rapport à la France, rend ces échanges nécessaires, heureusement que l'AEFE existe et qu'elle est pro active pour créer le dialogue avec les services des examens du Ministère de l'Education nationale.

Au niveau du baccalauréat, l'annonce du basculement des spécialités en évaluation, en contrôle continu pour les terminales, a rassuré, d'autant plus que la décision a été bien anticipée en amont, tout comme pour les EC 2 et 3. Les enseignants ont pu basculer sur la préparation à l'oral qui doit avoir lieu en juin, avec les épreuves de philosophie et les épreuves des dispositifs linguistiques.

Pour le DNB, il n'y a pour le moment pas lieu d'anticiper une modification, les élèves doivent commencer à travailler leur oral qui est prévu en mai.

4. Politique Linguistique

- Information création SIA primaire : les deux SIA vont ouvrir à La Haye et Amsterdam (officialisation au JO). C'est le résultat d'un travail mené depuis 2017. Pour la SIA, il faut au moins trois heures de langue par semaine. C'est déjà le cas. On y ajoutera 2h sans diminuer le temps d'enseignement général. Le tarif de la SIA en primaire sera de 200 euros à l'année. A La Haye, les CM1-CM2 étaient d'abord concernés. Finalement, la SIA sera proposée dès le CE2. Les élèves ne perdront rien en compétences fondamentales de cette manière. Pour éviter la discrimination, la caisse de solidarité s'efforcera dans la mesure des moyens d'accompagner les familles en difficulté sur ce frais, totalement ou en partie (ce fut le cas pour trois familles lors de cette rentrée). Cette question a été posée et a été mentionnée par le Consulat dans le PV de commission de bourses scolaires du 3/11/2020.

-

Les élèves en majeure néerlandais peuvent bénéficier de la SIA s'ils répondent aux critères d'entrée dans la section (niveau général assez bon, et niveau en anglais nécessaire pour pouvoir suivre).



Le fait que la SIA ait lieu en-dehors des temps de travail scolaire permet de conserver une certaine souplesse.

- Questions sur le EPI néerlandais :

Il s'agit pour les élèves de suivre un EPI durant leur scolarité. Les parents, après analyse, souhaiteraient rebasculer du temps d'enseignement de néerlandais sur les groupes de langues. Il serait donc pertinent de créer un seul EPI entre les classes de 5, 4 et 3^{ième} et d'allouer le reste des heures à un groupe supplémentaire de langue néerlandaise.

Mme Decool propose de cibler le niveau de 3^e dans le cadre de la préparation de l'oral du DNB. Le travail de réflexion doit être mené conjointement avec les collègues de néerlandais.

5. Politique numérique

À la suite des échanges avec l'APE, la proposition qui serait faite est de demander aux élèves de 1^{ière} et Terminale de venir avec un ordinateur portable. En effet, les compétences informatiques développées ces derniers mois ont questionné la place du numérique dans les enseignements, tant en ce qui concerne l'utilisation de l'ordinateur portable que les manuels numériques... L'intérêt de l'utilisation du portable apparaissait le plus pertinent pour les grandes classes pour les préparer à la prise de notes dans le supérieur. Un ordinateur portable va donc figurer dans la liste de fournitures pour les premières et les terminales.

Pour les manuels numériques, il n'est pas question d'opérer un remplacement à l'identique. Il faut d'abord mener une réflexion avec l'APE et les enseignants.

Est-ce que vous validez l'ajout dans la liste de fournitures pour les classes de premières et terminales pour les familles un ordinateur sachant qu'il sera demandé si ce matériel peut être pris en charge totalement ou en partie par les bourses d'entretien?

17 votants pour, 1 contre, 1 abstention

6. Information Amsterdam

Voir lecture Annexe

Mme Chevrot demande un droit de réponse, le président du CE exprime qu'il ne comprend pas cette demande car ce n'est que la chronologie des événements, un récit factuel. L'objectif de ce récit est de laisser une trace écrite permettant aux successeurs d'avoir connaissance et compréhension des différentes étapes.

Mme Degryse et Mme Libeaut, conseillères des français de l'étranger proposent d'élaborer un document commun de bilan des actions entreprises pour ouvrir un collège. Le président du CE accepte et les remercie pour cette proposition, Mme Degryse va organiser un temps de réunions permettant cela à partir de la synthèse rédigée par M. Barro.



7. Information situation sanitaire

Malgré les diminutions des cas et du taux de reproduction, les autorités néerlandaises sont inquiètes notamment pour l'augmentation des cas du variant anglais.

La reprise en présentiel le 8 février du primaire fut une bonne chose, nous attendons les interventions du gouvernement néerlandais le 23 février, qui doit préciser une reprise potentielle des élèves du secondaire, selon des modalités qui ne sont pas connues.

Soit on ne réouvre pas, soit on ouvre en respectant la distance d'1.50 mètre, donc en demi-groupes sous format hybride. La troisième solution serait une reprise normale avec des masques dans les lieux de circulation.

8. Questions diverses

Questions des parents APE :

Avant les questions de l'APE, M. Cordesse prend la parole pour dire que les parents tiennent à remercier chaleureusement les enseignants du 1^{er} degré et 2nd degré pour tout leur travail durant l'école à distance. Ils sont très conscients que c'était un travail considérable et remercient d'autant plus l'équipe éducative.

- 1. Dans un contexte parfois tendu pour les familles sur le plan financier, pouvez-vous, comme vous l'aviez fait au printemps, nous préciser les économies et les dépenses imprévues réalisées suite à la fermeture temporaire de l'établissement ?**

Présentation de Mme Inchauspé

Dépenses	214 776,89 €
2020	159 082,30 €
2021	55 694,59 €
Economies	-68 844,23 €

Coût net COVID 19	145 932,66 €
Subv.plan soutien Phase 2 AEFÉ	48 715,00 €
Coût réel COVID 19	97 432,66 €

Un plan soutien phase 2 de l'AEFE a été mis en place en novembre 2020 pour accompagner les difficultés des établissements. L'établissement a constitué un dossier pour faire remonter l'ensemble des dépenses COVID, soit 162K€ à cette période. Une subvention de 30% des dépenses soit 48 715€ a été allouée à l'établissement.

Le coût supplémentaire occasionné par le protocole sanitaire en termes de nettoyage est de 5 000 € / mois. Des négociations incessantes ont lieu pour en limiter l'impact .

Mme Libeaut remarque que le coût COVID est très élevé, mais tous les investissements réalisés



(équipements informatiques...) sont des acquis.

La mise en place des vigiles a généré de nouveaux coûts en 2016 qu'il a fallu absorber tout en maîtrisant le montant des droits de scolarité.

M. Barro rappelle que malgré toutes ces dépenses subies, les crédits pédagogiques ont augmenté.

Concernant les 19 783€ de coûts d'annulation des voyages, ils ont été optimisés autant que possible, sachant que l'essentiel de ce coût est lié au voyage à Dublin (89%). Souscrire une assurance annulation qui coûte en moyenne 8% du risque couvert n'aurait servi à rien, les compagnies d'assurance ne couvrant pas les risques liés à la pandémie. La question des assurances annulation avait été évoquée, mais non retenue pour des questions d'impact sur la participation des familles.

Plus de 60% des coûts établissement sont consacrés à la masse salariale. Aucun personnel n'a été mis en chômage partiel, sachant que le statut de l'établissement ne lui permet pas de bénéficier d'aides puisqu'il ne dispose pas de KVK.

Mme Inchauspé rappelle que l'établissement gère le budget comme celui d'un établissement public, dans le respect des usagers. M. Barro rappelle son objectif de permettre la réalisation d'un maximum de projets en gérant au mieux les fonds de l'établissement.

2. Serait-il possible de faire un bilan sur la manière dont sont utilisées les heures d'AP et comment peuvent-elles être utilisées pour les enfants en difficulté ?

L'accompagnement personnalisé est un temps d'enseignement intégré à l'horaire de l'élève qui s'organise autour de trois activités principales : le soutien, l'approfondissement et l'aide à l'orientation. Distinct du face-à-face disciplinaire, il s'adresse à tous les élèves et il s'organise en fonction des choix pédagogiques de l'établissement. L'accompagnement personnalisé est conduit de manière privilégiée dans le cadre de groupes à effectifs réduits. La liberté d'initiative et d'organisation reconnue aux équipes pédagogiques leur permet de répondre de manière très diversifiée aux besoins de chaque élève avec toute la souplesse nécessaire.

L'accompagnement personnalisé comprend des activités coordonnées de soutien, d'approfondissement, d'aide méthodologique et d'aide à l'orientation, pour favoriser la maîtrise par l'élève de son parcours de formation et d'orientation. Il favorise le travail sur les compétences de base : compréhension du travail attendu et organisation personnelle pour y répondre, expression et communication écrites et orales, prise de notes, analyse et traitement d'une question, capacité à argumenter, recherche documentaire, maîtrise et utilisation responsable des technologies de l'information et de la communication, aide méthodologique à l'écrit comme à l'oral, etc...

Dans l'établissement, les modalités de prise en charge des élèves varient selon les niveaux et les moments de l'année scolaire : projet d'orientation avec les 2ndes pour les choix de spécialités avant le premier conseil de classe, art oratoire pour préparer le Grand Oral de terminale, aide méthodologique avec les premières en français et mathématiques...

D'autres dispositifs complémentaires existent dans l'établissement pour aider les élèves selon leurs difficultés.



3. N'ayant pas pu faire le stage en 3^{ème} est ce que les enfants qui le souhaitent pourront le faire en seconde ?

Nous avons convenu avec les enseignants en conseil pédagogique que nous pouvons faire la semaine de stage telle qu'elle était prévu pour les 3^{ème} l'an prochain pour les secondes, il est nécessaire de fixer une semaine, au moins 5 semaines après la rentrée. Je vous propose, dans ce cadre, de la fixer à la mi semestre, la semaine du 8 novembre, afin que les élèves n'enchaînent pas vacances et stage mais reviennent en cours avant de partir.

Mme Rini fait remarquer qu'il est pratique que le stage soit accolé aux vacances scolaires lorsqu'il est effectué dans un autre pays.

M. Barro trouve que c'est long pour les élèves de ne pas fréquenter l'établissement pendant trois semaines.

M. Beringue propose de bien déterminer les objectifs du stage qui ne relèvent peut-être plus de la découverte comme en 3^e.

M. Barro évoque la possibilité de coupler découverte d'un métier et réalisation d'un projet personnel dans un stage en école sachant que les élèves doivent choisir leurs spécialités pour la première.

M. Beringue propose de pouvoir aussi effectuer son stage en école, comme dans le dispositif français des cordées de la réussite.

Mme Rini rappelle que pour un grand nombre d'entreprises et d'écoles il n'est pas sûr qu'il y ait un retour en présentiel.

M. Barro dit que les adaptations nécessaires seront faites.

4. Suite au dernier CE, pourrait-on connaître les avancées avec l'équipe pédagogique quant au devenir de l'EPI dans l'établissement.

Réponse apportée au point 4 de l'ordre du jour.

Questions de l'AIPL :

1. Nous comprenons que le collège fermera à la rentrée 2021. Pouvez-vous (ou l'AEFE) nous donner les raisons de cette fermeture ? Quel est le futur de l'école d'Amsterdam?

Mme Chevrot vous avez participé à la présentation d'IEG et aux précisions du Directeur de l'AEFE le 10 décembre 2020 et vous avez été invitée au RDV avec le DG d'IEG le 11 décembre, peut-être n'étiez-vous pas disponibles pour l'ensemble des réunions, mais je ne me rappelle que vous vous étiez fait représenter. Seuls les représentants de la Fondation Collège étaient à chaque fois présents.

Vous avez été invité aux Visios suivantes :

- 25/11/2020 (Visio)
- 03/12/2020 (Visio)
- 18/01/2021 (Visio)
- 28/01/2021 (Visio)



Concernant l'annexe d'Amsterdam de l'EGD, comme le Directeur de l'AEFE l'a exprimé, l'école de l'EGD reste, elle aura son identité, la SIA est un début et montre l'investissement pour le futur, nous avons fait beaucoup d'équipements ces dernières années. Il y a deux projets et structures différentes mais qui ne s'opposent pas avec IEG pour préparer la rentrée 2021.

Je ne comprends pas cette question à laquelle vous avez les réponses depuis le 25 novembre 2021.

2. Pouvons-nous faire part des actions et des mesures à moyen terme pour les locaux de l'école actuelle ?

J'ai demandé à la Mairie, l'autorisation et les contraintes d'un aménagement des combles pour faire des espaces pédagogiques, la première réponse était d'accord mais j'attends de connaître les contraintes, j'en profite pour demander au regard de l'investissement qu'il faudra étudier et budgétiser, que la Mairie allonge notre bail qui est de 5+5 ans depuis 2018. Dans le même temps, la Mairie m'a informé qu'elle ne nous louerait pas les deux salles demandées dans l'école de Aventurjin, j'ai demandé une nouvelle fois d'avoir connaissance de l'école qui arriverait, afin de voir directement avec eux leurs besoins et les possibilités de coopération, mais on ne m'a pas répondu.

3. Serait-il possible d'avoir plus de communication et de transparence sur les sujets importants de façon régulière aux parents ?

Madame la Présidente, l'AIPL peut demander des rendez-vous comme je le fais avec l'APE mensuellement. Vous n'avez jamais eu de refus.

Vous rencontrez régulièrement la Directrice de l'école d'Amsterdam, qui répond à vos questions et qui me les communique. Lorsque nous avons une question, la Directrice vous appelle, comme pour ce sondage effectué par un parent d'une classe, envoyé à toutes les familles de la classe sans que vous le sachiez.

A part pour le collège d'Amsterdam où des explications vous ont été donné à plusieurs reprises en vous expliquant que nous étions tenu à des obligations règlementaires, je ne sais pas à quoi vous faites référence.

La vraie question à se poser étant comment les représentants communiquent aux familles qui les ont élus pour les représenter.

J'ai vraiment la sensation que certains élus posent des questions, ont des réponses et gardent pour eux les réponses ou les informations.

Nous ne sommes pas dans un board, un management meeting, ou un comité de gestion, vous êtes des élus, les parents votent pour être représentés.

Dans la notion d'élus, la notion de service à ses électeurs est essentielle. Je pourrai effectuer sans arrêt des sondages directement, analyserait les réponses et appliquerait les décisions à la majorité. Mais on voit sur des sondages que des réponses peuvent être contradictoires.

Ce n'est pas un problème en terme technique mais ce n'est pas le mode de fonctionnement d'un EGD,



ou d'un EPLE en France. Nous consultons abondamment les associations de parents d'élèves y compris sur des sujets budgétaires car votre rôle est important.

Face à cette demande de prise de décisions via une concertation générale, comment se fait-il que seulement 30% des parents votent, et que vous ayez de plus en plus de mal à avoir des parents qui s'investissent. Je n'ai cessé de remercier et de reconnaître le mérite des parents comme celui des personnels qui s'investissent dans leur rôle d' élu.

C'est une vraie question au-delà de l'école, c'est une question de définition, de choix d'une société de la représentation qu'elle choisit.

L'autre problème est l'utilisation des canaux de communication des parents, par exemple les groupes WhatsApp, les tweets qui ne sont que des communications instantanés, d'immédiateté, où on s'exprime sans recul ou réflexion, mais ce temps-là n'est pas celui d'une organisation.

Quand vous avez travaillé dans un grand groupe, lorsque vous avez une remarque d'un client par un réseau social, l'entreprise change-t-elle immédiatement le fonctionnement, ou la composition d'un produit ?

C'est un processus de réflexion, qui prend du temps. Regardez les sujets ouverts depuis 2016, je ne fais pas tout voter en instances, car je souhaite recueillir les avis, consulter, réfléchir, tester.

Ce n'est pas la politique de la demande qui doit piloter une organisation mais la politique de l'offre, sinon vous ne pilotez pas.

J'ai déjà dit que j'aimerais m'entourer de Community manager, de staff de communication, cela aurait facilité mon quotidien, mais cela voudrait dire un employé minimum en plus.

Pour maîtriser les frais de scolarité, je privilégie les postes d'enseignants, car malgré tout c'est la base de notre mission.

Malgré ce manque, les familles reçoivent des mails régulièrement, le fil d'actualité, il y a un ENT, on a développé des outils de communication et malgré cela on préfère toujours mettre en avant la communication de l'établissement comme insuffisante. Alors que l'on privilégie la réponse individuelle, on demande toujours plus de collectif.

Notre organisation est d'abord intellectuelle, et donc complexe, car on ne vend rien, on construit du sens pour le long terme.

Cela présuppose la capacité de choisir un système, et une fois qu'on le choisit de lui faire confiance. Rien n'est idéal d'autant plus dans le monde de l'éducation qui est le réceptacle des qualités et des faiblesses d'une société.

Si la demande est d'avoir un service réponse immédiat basé sur un suivi des réseaux sociaux personnels, je ne crois pas que ce soit le rôle d'une école, la satisfaction client ne fonctionne nulle part dans cette logique. L'école construit un collectif, une société autour d'un projet, d'une vision, l'individualisme exacerbé conduit à ces contradictions, ce n'est pas l'ambition qu'une école doit avoir.

Mme Chevrot propose d'anticiper les communications pour que les parents aient les informations.



Le Président du CE prend l'exemple de la SIA, qui a été actée en 2017, et dont la reconnaissance est paru au JO en janvier 2021. L'information a été donné via le site en complément, et ce soir était venu le temps de l'officialisation. Nous sommes en Février, la SIA sera ouverte en septembre, je ne comprends pas où est le problème, les familles d'Amsterdam devraient comme les familles de La Haye le font, se satisfaire de la finalisation de ce projet.

Mme Alric rappelle que son bureau est toujours ouvert pour répondre aux questions et que cela ne doit pas se faire entre parents sur des groupes WhatsApp plutôt qu'aller voir la personne qui a les réponses (en l'occurrence les membres de l'équipe de direction). Cela évitera les soucis de communication. Il est également nécessaire d'être continuellement dans la justification de ce qu'on fait, ce qui est frustrant.

M. Barro rappelle que les instances, et surtout les associations de parents d'élèves sont là pour faciliter la communication, y compris à Amsterdam. Il y a une pression permanente au sujet de l'immédiateté de la communication attendue à Amsterdam qui n'existe pas à La Haye.

Questions des personnels du 2nd degré :

- 1. Les enseignants souhaitent faire remonter les difficultés de la situation actuelle qui combine enseignement à distance et enseignement en présentiel.**

Je suis bien conscient que l'hybride n'est pas la solution parfaite scolairement parlant, et vous avez raison d'exprimer des difficultés. Cependant l'hybride a un avantage en ces temps complexes, celui de pouvoir remettre un peu d'humain dans l'acte d'enseignement, c'est la partie sociale de notre mission qui évolue de façon incroyable dans notre contexte, cela nous fait réaliser les limites du numérique, de la technologie.

- 2. Serait-il possible d'organiser des temps de formation et de concertation ciblés sur l'utilisation des outils numériques à des fins pédagogiques ?**

Je pense utile en effet de mettre en place un temps de réflexion, de concertation et d'échanges formatifs, de partage de compétences mais par discipline.

Je souhaite que vous puissiez par équipe disciplinaire ou rapprochement disciplinaire fixer des besoins, que vous puissiez communiquer cela à l'EEMCP2, pour réponse et conseils, puis selon cela que l'on puisse mettre en place de façon échelonné la tenue de ces réunions qui peuvent être organisées sur différentes demi-journées.

- 3. Serait-il possible de proposer également aux enseignants un temps d'échanges avec le psychologue scolaire, M. Auboin ?**

Comme je vous l'ai écrit dans un mail il y a deux semaines, Monsieur Auboin est également un soutien pour les personnels, en tant que représentant, établissez les thématiques nécessaires et nous lui demanderons de faire une information via TEAMS.



M. Cordesse rappelle que les parents sont heureux des efforts faits par l'établissement.
M. Barro remercie les représentants parents avec qui nous travaillons main dans la main depuis mars 2020.

Thomas Delmas ira partager les réflexions des élèves concernant l'usage du numérique avec M. Barro en présentiel lors d'un temps d'échanges.

Questions des personnels du 1^{er} degré La Haye : ETAT NEANT

Questions des personnels du 1^{er} degré Amsterdam : ETAT NEANT

Questions des personnels ATOSS : ETAT NEANT

Questions des élèves : ETAT NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Les secrétaires de séance :

Carole Lux

Mathilde Oboussier

M Barro, Proviseur